

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 14

Artikel: Elles sont là !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205885>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PAR HASARD

EN furetant dans notre bibliothèque, nous y avons trouvé un petit livre, tout modeste, qui s'était allé cacher entre deux gros volumes pour échapper aux regards. Nous l'avions complètement oublié. Son titre: *Bagatelles*, n'excuse-t-il pas un peu, en ce temps-ci, notre ingratitude?

Le petit livre en question a pour auteur M. Henri Cuénod — de Vevey, si nous ne faisons erreur — et pour éditeur, M. Georges Bridel. Nous ne savons s'il a jamais été en librairie? Il n'en a pas l'air. On dirait plutôt que ses feuillets n'ont passé sous la presse typographique que pour répondre au désir de quelques bons amis et connaissances.

Quoiqu'il en soit, si ce petit volume vous tombe jamais sous la main, ne le rejetez pas sous le seul prétexte qu'il est en vers. N'ayez peur, ce ne sont pas les lamentations de quelque poète en herbe, qui gémit sur des malheurs imaginaires. C'est un poète à cheveux blancs qui l'a écrit, sous l'inspiration de cette sage philosophie que donne l'expérience de la vie. Ouvrez-le. Quand vous l'aurez ouvert, nous serons sans souci; vous le lirez tout entier et plutôt deux fois qu'une.

En voici, d'ailleurs, un échantillon :

Une légende.

Bacchus âgé de quatorze ans
Rentré dans le pays d'Ausone
Sans s'annoncer par téléphone,
On l'ignorait dans ce bon temps.
Le vieux Silène, son tuteur,
Suivait de près la caravane;
Bacchus accablé de chaleur
Cherchait en vain quelque cabane
Vers le soir les deux voyageurs,
La nuit les couvrant de son voile,
Près d'un rocher couvert de fleurs
Dormirent à la belle étoile.
Bacchus alors, dans son sommeil,
Rêve qu'il fait la découverte
De quelque trésor sans pareil.
Au réveil, dans la plaine verte,
Un objet frappe son regard:
C'est une très petite plante
Qui croît à ses pieds par hasard;
Elle lui plaît, il s'en enchante,
Et pour conserver son trésor
Il l'arrose, puis il la plante
Dans le crâne d'un oiseau mort.
Mais la racine envahissante
Remplit le vase trop petit:
O Jupiter! que faut-il faire?
Dit soudain le jeune conscrit.
Or les dieux vont le satisfaire:
Il trouve un fémur de lion;
Mais la plante se développe
Et brisera son enveloppe
Dans son active impulsion.
Enfin une mâchoire d'âne
Sert à Bacchus de pot à fleur;
Et lorsqu'il atteint sa cabane
Il plante en plein vent le grimpeur.
Et l'an d'après, c'est le miracle!
Une treille au raisin doré,
Devient alors son tabernacle;
Il est fait dieu, puis adoré.

Voici le mot de la légende,
Un moine me l'a raconté;
(Il ne buvait jamais de thé.
Le vin seul était sa prébende.)
« Le vin, c'est le lait du vieillard,
Il faut apprendre à le connaître
Pour ne pas en faire son maître,
Et savoir le boire avec art.
Quand nous buvons avec sagesse
Nous chantons comme les oiseaux;
Nous avons la force et l'adresse
Du lion, roi des animaux.
Mais nous perdons la tramontane
Lorsque nous buvons sans raison;
Le vin est alors un poison
Qui met l'homme au-dessous de l'âne. »

A toute chose sa raison et son temps.

L'ei a on tein de veni au mondo é on tein d'ein sailli.
On tein dé fère à maudre é on tein dé fère au for.
On tein dé cassa lé coké é on tein de fère l'onillo.
On tein de plliora et on tein de rakaffa.
On tein de sé kaisi é on tein de devesa.
On tein de liaire l'armana et on tein de liaire la bibla.
On tein de cein é on tein de sosse.

(Communiqué par DJAN-DANIET.)

Sans réplique. — Dans le joli village de X., existe une bande de joyeux compagnons, francs buveurs, toujours prêts à faire bombance et ne manquant jamais l'occasion de boire « un » verre.

Assoiffés par les plaisirs de la veille, ils ont coutume de se réunir, le matin, au saut du lit, chez le « carbatier » du Pont. Là, consciencieusement, métho liquement, ils tuent le ver. Mais ceci se passe clandestinement et sans bruit, derrière les volets clos, car le règlement communal ne permet pas l'ouverture de la pinte avant 6 heures du matin.

Or, un certain matin — le lendemain des élections — toute la bande était réunie au café du Pont discutant les résultats du scrutin et buvant force rasades.

Six heures sonnent; personne ne bouge, et, loin de se terminer, la discussion ne fait que continuer de plus belle et le diapason de monter.

Le « carbatier », vaguement inquiet, consulte la pendule et se gratte la tête. Il suppose déjà l'amende qui le frappera si, au moment de l'ouverture de la pinte, l'agent de police vient à découvrir qu'il hébergeait déjà des clients en contrebande.

Alors, bravement, prenant son parti, il dit à ses hôtes:

— Dites-voir, les amis, je suis bien fâché, mais c'est le moment de partir... on va ouvrir!



Suprême recommandation. — Un pochard, fortement chargé, consent, après maintes supplications de son épouse, à se coucher au lieu d'aller retrouver ses compagnons de ribotte.

Mais, au moment de s'endormir, conscient de son état, il dit à sa femme:

— Et puis, tu sais, si j'ai soif, tu me réveilleras!
(Communiquées par V. R.)

UNE COLONIE JUIVE DANS

LE CANTON DE VAUD

Les Juifs, on le sait, sont très nombreux à Avenches. Ils forment dans cette ville une vraie communauté.

A leur tête est un magistrat appelé: *Président de la communauté*. Ce magistrat est choisi dans un comité de cinq membres, qui sont élus par tous les hommes mariés de la communauté. Le président a sous ses ordres un secrétaire et un caissier, comme dans toutes les institutions: Il est chargé du budget, de la surveillance, de l'observation des lois, du culte et des coutumes. Le *ministre officiant*, qu'on appelle *rabbin* (instituteur) est aussi nommé par le vote des hommes mariés. Il est chargé d'officier à la synagogue, de l'instruction religieuse et de l'examen des entrailles des animaux dont les Juifs peuvent manger la chair. Il est payé par toutes les familles de la communauté, divisée à cet effet en trois classes, selon leur fortune.

Il existe aussi une bourse des pauvres à laquelle les trois classes doivent contribuer. Quand un Juif pauvre sans ouvrage s'arrête à Avenches, il reçoit un bon du président, et avec ce bon il touche chez le caissier une certaine somme d'argent, à titre de secours.

La communauté juive à Avenches est parfaitement établie. Elle forme, en petit, une sorte d'Etat dans l'Etat.

NIFIET ET SON BOSSATON

CLLI Nifiet étai on boquenet biberon: l'avai la tessrière dau bâire galézameint à la déchainte. Nè pas po lai ein fère on reproü-dzo, on sè fâ pas sè-mimo.

L'avai on galé bossaton, sein portetta, que tegnâi dou ceint dize-houit litres et que l'avai z'u dau père Vêlu dau *Lion d'Or*. Ti lè z'âton lo fasâi reimpliâ de novî et ti lè mâi de fêvrâ l'êtâi vouido, adan lo lavâve bin adrâi, lo brantâve on boquenet et pu lo laissîve tant qu'à l'âton. Et du vingt ans fasâi adi ellia mîma via. A-te-que âo tsautein, quand l'a voliu sè mettre aprî, lâi è-te pas arrevâ onn'affère de la mêtance. Peinsâ-vo-vâi que lo fond l'è vegnâi avau, câ lo bou étai on bocon chet et lè dâve s'étant retere on bocon. Nifiet s'escormantsîve de remettre clli fond à sa pllièce. Le châte à grante gotte mâ sein pouâi arrevâ à reinfattâ lo fond dein lè z'eincotse dâi dâve. Te l'eindiabliâve aprî du onna hâora quand lâi vint l'idée de dere à son valet, lo Jone — on galé valottet de houit ans — d'allâ dein lo bossaton et pu de teni bin fè lo fond avoué lè man et la tita ein amont tandu que lo rebeterâi io dèvessâi ître. Ne man-que pas, l'affère l'è rido bin z'u, mimameint que Nifiet, po ître su que sâi solido, lâi a oncora met on par de visse à bou, qu'orâ lo rapetassâzo étai bin fè po dhî z'an. L'è Nifiet que l'êtâi conteint et s'eimmandzîve dza po alla bâire on verro que l'avai pardieu bin gagnî, quand, tot dau coup, ie l'ouît pè lo perte dau bondon onna voix que lâi desâi dinse:

— Père, per io faut-te que ie saillo, ora?
Sacré Nifiet! l'avai âobliâ lo Jone dein lo bossaton!
MARC A LOUIS.

ELLES SONT LA!

UN de nos journaux annonçait l'autre jour l'apparition des premières morilles. A cette nouvelle, que de cœurs ont tres-sailli, que de palais en joie!

Ecoutez, à ce propos, André Theuriet, dans ses « Contes de la Marjolaine », dont nous vous avons déjà donné l'autre jour un petit extrait, touchant les patois. Cette fois, c'est au chapitre des « morilles » que nous empruntons ces lignes.



« ... Tout mycophile doit être doublé d'un cuisinier, connaissant le secret des habiles mixtures, qui rehausseront la saveur d'un plat de champignons et en dégageront le parfum dans son intégrité.

» Pour les amateurs qu'il me soit permis de glisser ici une recette, à la fois simple et pratique, à l'aide de laquelle ils pourront savourer dans leur fraîcheur et leur succulence les morilles qu'ils auront eux-mêmes récoltées, non pas dans la rosée matinale, mais à l'heure où le premier coup de soleil aura déjà séché ces champignons et porté leur arôme à son maximum d'intensité. »

Pour s'en lécher les doigts.

« D'abord lavez soigneusement les morilles, afin de les débarrasser de la terre ou du sable qui s'est niché dans les alvéoles; coupez-les en deux et, après les avoir égouttées en les essuyant avec un linge très doux, mettez-les dans la casserole en compagnie d'un morceau de beurre fin. Faites sauter sur un feu vif et, dès que le beurre sera fondu, exprimez-y le jus d'un citron. — Jamais de vinaigre! — Donnez encore quelques tours; ajoutez ensuite sel et gros poivre. Laissez cuire pendant une heure et nourrissez vos morilles, de temps en temps, avec du bouillon ou mieux du consommé. Lorsqu'elles sont cuites, liez-les avec des jaunes d'œufs; servez chaud, et, comme on dit chez nous, vous vous en lèchez les doigts « jusqu'au coude ».

Plus loin, André Theuriet conte l'histoire de deux amants qui étaient allés, non aux fraises

mais aux morilles, et qui s'empoisonnèrent en savourant le produit de leur chasse. Voilà ce qui était survenu.

« ...A l'endroit même où poussaient les morilles, on trouvait à foison l'« arum commun » ou « pied de veau », plante toxique alors en pleine efflorescence... Le pollen vénéneux des arums, disséminé par le vent à la surface des champignons, avait pénétré dans leurs avéoles et les avait empoisonnés...

« Morale : Bien laver les morilles avant de les jeter dans la casserole. »

PAS DE CHOMAGE

En beaucoup de pays il existe des figurants pour les enterrements, des pleureurs et des pleureuses pour qui la participation aux cérémonies funèbres est devenue un véritable métier. Les Américains ont inventé autre chose et chez eux, si l'on en croit leurs journaux, on fait aujourd'hui métier de figurer dans les mariages : la fonction de demoiselle d'honneur, considérée jusqu'à présent comme un plaisir ou comme une corvée, est devenue, de l'autre côté de l'Atlantique, une simple profession.

A un récent mariage qui a eu lieu à New-York, il y avait une quinzaine de demoiselles d'honneur, toutes payées. Outre leurs toilettes, offertes par le père de la mariée, elles avaient reçu, pour figurer dans le cortège à l'église, 30 dollars, soit 150 fr. chacune.

Beaucoup de jeunes misses ont adopté ce métier nouveau ; quelques-unes se font payer jusqu'à 100 dollars et ne prennent part qu'àux très grands mariages. L'une d'elles, très recherchée à cause de sa beauté, a tenu cet emploi dans plus de deux cents cérémonies, et l'on assure qu'elle a gagné, en peu de temps, près de 120,000 fr., sans compter les cadeaux.

*

Et dire qu'il y a tant de demoiselles... et de messieurs aussi, qui iraient pour rien aux mariages, si on voulait bien leur en donner l'occasion.

C'est comme au bureau électoral. On désigne, pour en faire partie, nombre de gens qui n'ont cure de cet honneur et que l'on met à l'amende s'ils renaissent. Alors qu'il est nombre de citoyens qui brûlent de se dévouer pour le pays et dont on méconnaît l'ardeur patriotique. Ils ne sont jamais appelés. Et ceux-là paieraient volontiers quelque chose pour n'être pas laissés de côté.

Le vert octogénaire.

Extrait d'un vieux registre des mariages d'Aubonne :

« Le 21 février 1752 a été béni le mariage de Matthieu Jacquier, octogénaire, avec Madeleine Girien, veuve de François Muret, qui est sa cinquième femme. »

Ceci nous rappelle le mot d'un pasteur du nord du canton, qui convolait en justes noces pour la troisième fois et à qui un de ses paroissiens peu heureux en ménage marquait son étonnement :

— Autant de fois il plaira au Seigneur de me rendre veuf, disait cet ecclésiastique, autant de fois je me marierai.

Favey et Grognuz sur la scène.

M. Tapie, l'habile directeur du Kursaal de Lausanne, prépare un spectacle fait exprès pour les amis du *Conteur vaudois*. Il s'agit de *Favey et Grognuz à Paris*, pièce inédite de MM. Julien Monnet et Ernest Tissot, tirée de l'originale création de Louis Monnet, qui occupe, dans ses écrits, une place analogue à celle de *Tartarin de Tarascon* dans les ouvrages d'Alphonse Dauget. Ce sera donc du théâtre gai, du théâtre bien de chez nous, propre

à nous reposer des sombres drames, anti-alcooliques ou non, des grivoiseries parisiennes ou de ces œuvres cosmopolites dont le caractère est de n'en point avoir. Dût la modestie des auteurs s'en effaroucher, ils ne m'empêcheront pas de dire qu'ils y ont mis la grâce de leur plume légère, tout leur esprit, toute leur verve. Bref, ce serait d'un fichu prophète que de ne pas prédire à Favey et Grognuz à la rampe tout le succès qu'ils eurent dans le récit.

La première représentation aura lieu le 15 avril. V. F.

A l'école.

Nous recevons la lettre suivante :

C... le 31 mars 1909.

A la Rédaction du *Conteur vaudois*, à Lausanne.

Monsieur le Rédacteur,

En ces premiers jours d'avril, où de nombreux écoliers passent devant les experts, il n'en est peut-être aucun qui atteigne la taille d'un élève de 15 ans qui a subi dernièrement son examen à C... Ce jeune garçon mesure 1^m94 de haut et bien proportionné ; c'est avec une aisance parfaite qu'il peut rouler et dérouler les cartes géographiques suspendues au plafond de la salle d'école, sans se soulever sur la pointe des pieds. Ajoutons que ce jeune phénomène a toujours été un des meilleurs élèves de sa classe.

Avec parfaite considération.

Un vieil abonné.

Lettre d'un capitaine de pompiers

à un Préfet de la Normandie.

Monsieur le Préfet,

Je vous remercie du fond du cœur des Deux cents mètres de boyaux, que vous avez bien voulu faire ajouter à ceux déjà existants dans mon corps.

Cette nouvelle M. le Préfet m'a ému comme citoyen et comme pompier. Les besoins de notre constitution sollicitent d'ailleurs d'une manière pressante cette addition de boyaux et vienne maintenant l'occasion de les utiliser soit sur les lieux soit à distance, nous pourrions mes compagnons et moi fonctionner avec aisance et distinction.

J'ai l'honneur M. le Préfet d'être, etc., etc.

Capitaine de Pompiers.

A BAS, LES ROSES !

CHEVET était jardinier-fleuriste à Bagnolet avant 93.

Il portait des fleurs rares à la cour.

Un jour le bonhomme Chevet arrive avec toute une charretée pour orner et parfumer une fête que Marie-Antoinette devait offrir à quelques jeunes princes autrichiens de passage en France. Mais le roi et la reine sont en fuite... On les arrête à Varennes, et ramenés à Paris, ils sont enfermés au temple. Chevet trouve par là un ancien jardinier de ses amis, le persuade, le corrompt moyennant bouteille et réussit à faire arriver aux prisonniers ces roses qu'il offrait aux dames de la cour en des temps de fatale sécurité.

Marie-Antoinette reçoit chaque matin le bouquet un peu ravagé à la main des geôliers défilants. Cela dure plusieurs mois, mais un matin plus de roses.

La reine attristée s'informe ; Chevet est arrêté ! Un des nombreux comités de surveillance chargé d'exécuter la loi des suspects avait fait comparaître à sa terrible barre le sentimental desservant de Flore et sur le simple aveu de son industrie, l'avait envoyé au dépôt de la section ; de là on était presque généralement requis pour

l'Abbaye... et l'Abbaye, on sait ce que cela voulait dire !

Un matin on l'appelle ; il croit que c'en est fait de lui ! Un commissaire de section le fait comparaître :

— C'est toi qui cultives des roses à Bagnolet, et dans une succursale auprès de Trianon ?

— Oui, citoyen...

— Tu as inventé une rose qui porte ton nom la Chevette... pour parfumer les ci-devants ?

— Pour les vendre à ceux qui les paient, citoyen.

— C'est bien ! je te nomme exécuteur des hautes-œuvres... à Bagnolet et à Trianon. Tu vas aller guillotiner... toutes les roses, les abattre, les faucher, en purger la terre ! C'est une honte et un scandale que le sol soit profané par ces aristocrates de la végétation. C'est du pain qu'il faut au peuple, et non des roses ! Va-t-en et plante des pommes de terre. Si dans vingt-quatre heures il reste un seul rosier sur pied, je te renvoie chercher et.... tu m'entends.... A un autre.

TORÉADOR, PRENDS GARDE !

VOUS êtes-vous jamais trouvé aux prises avec un taureau furieux ?

Il n'y fait pas beau, certes. Si l'on ne se trouve à portée de quelque arbre dans les branches duquel on puisse se réfugier et où l'on puisse attendre en toute sécurité qu'il plaise au taureau — très patient — de s'en aller ; si l'on ne trouve cela, on est un homme mort ou peu s'en faut.

Pour vaincre un taureau furieux, on indique maintes façons, dont la plus connue, sinon la plus facile et la plus usitée, est de lui mettre quelques grains de sel sur le museau. C'est infaillible, paraît-il.

Mais en voici une autre. On n'en connaît jamais trop.

La semaine dernière, dans les environs de Berlin, la musique d'un régiment se rendait dans une prairie pour répéter, lorsque le tambour-major aperçut un taureau qui poursuivait un enfant affolé. Le malheureux gamin allait être atteint par la bête furieuse lorsque le tambour-major eut une idée lumineuse. « Un ban ! » cria-t-il à ses hommes, et en attendant ce vacarme inattendu de tambours et de trompettes le taureau s'arrêta court.

En présence de ce résultat, un second ban fut ordonné, et l'animal jetant des regards de terreur du côté de la musique, alla s'accroupir immobile au coin d'une haie : l'enfant était sauvé.

Excellent, le moyen, mais — il y a un mais — on n'a pas toujours une fanfare et une batterie de tambours à sa disposition.

Avis aux alpinistes, tout de même.

Théâtre. — C'est demain dimanche, en matinée et soirée, les deux dernières représentations du *Tour du monde*. Inutile d'insister ; il n'y a plus de billets, dit-on. Ce fut un succès sans précédent. Durant les 24 représentations, la salle fut toujours comble.

Kursaal. — *Miss Bridget* est plus qu'un succès. A chaque représentation le rideau se relève jusqu'à six fois sur la fin de la pièce. Des rires sans fin secouent la salle et les acteurs sont obligés d'attendre que l'hilarité se calme pour continuer le dialogue. Ridon, surtout, l'inénarrable Chinol, est incomparable dans la drôlerie.

Les Anglaises, charmantes ; tous les interprètes fort bien dans leurs rôles. Joli décor. *Miss Bridget* a plus de succès et fait autant de recettes que la revue, ce n'est pas peu dire. De l'avis de tous, on n'a jamais vu pièce plus drôle et plus jolie.

Avec les attractions excellentes de la première partie et le Cinéma, on est sûr de passer au Kursaal une soirée ou un après-midi du dimanche des plus agréables.

Lumen. — Le théâtre *Lumen*, très bien aménagé, a trouvé le secret des spectacles artistiques et nouveaux. Aussi le public en a pris le chemin et à la salle du Grand-Pont, comme au Théâtre, comme au Kursaal, on se dispute les places.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.